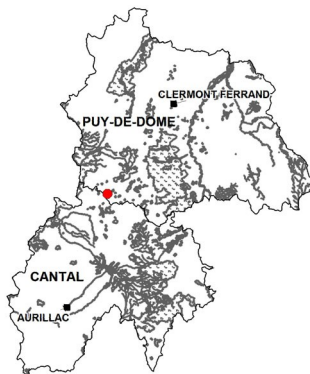




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



Tourbière de la Pignole (source Docob Artense)

[Site >> Artense](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301039
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Cantal (16 %), Puy-de-Dôme (84 %)
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Cantal : Champs/Tarentaine-Marchal, Lanobre, Trémouille ; Puy-de-Dôme : Bagnols, Cros, Egliseneuve-d'Entraigues, Picherande, Saint-Donat, Saint-Genès-Champespe.
SURFACE :	699 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site au sud-ouest du Puy-de-Dôme et au nord-ouest du Cantal, entre les sites « Gorges de la Rhue » (FR8301068) au sud, « Monts Dore » (FR8301042) au nord, « Cézallier » (FR8301040) à l'est, et la ZPS « Gorges de la Dordogne » (FR7412001) à l'ouest.
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 08/07/2010
STRUCTURE ANIMATRICE :	PNR des Volcans d'Auvergne Contact : Aimie Bley (15), Luc Bélenguier, Cécile Birard Château de Montlosier 63 970 Aydat 04 73 65 64 00 abley@parcdesvolcans.fr cbirard@parcdesvolcans.fr natura2000@parcdesvolcans.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes	Communautés pionnières rases (espèces de petite taille), aquatiques ou amphibies, annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments ou lors de l'assèchement périodique de ces zones humides	Mauvais / assez bon mais subit localement une dégradation par le piétinement Gazons à Littorelle et isoètes immergés, d'aspect dense à quelques touffes, présent sur les lacs Chauvet et de l'Esclauze sur une surface assez faible. 5,3 ha (0,8 % du site) La rareté de cet habitat en Auvergne et les espèces à statut renforcent sa valeur patrimoniale en Artense.	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau Pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été)
			Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant
			Chaulage des étangs	Ne pas chauler
			Déracinement des plantes typiques : curage trop brutal de la vase, piétinement, arrachage lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche...)	Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion
			Introduction de plantes invasives concurrentes	Lutter par arrachage mécanique
			Introduction de poissons	Eviter
			Gestion inappropriée des niveaux d'eau (assez très prolongé, maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs...)	Favoriser le marnage annuel (bas niveau estival mais sans assec excessif, haut niveau hivernal)
			Abreuvement du bétail directement dans les plans d'eau	Eviter
			Réalisation d'assec (avec répercussion potentielle sur les autres habitats tourbeux)	Limiter au maximum les asssecs (période et périodicité) et intervenir sur les causes d'eutrophisation
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais / moyen Landes à Callune de faible surface, rare sur le site et en cours de colonisation par la strate arbustive, bien caractéristiques à La Pignole et Crespygreloux. Landes à Genévrier commun, de faible surface et fragmentaires car le site de l'Artense est en limite inférieure d'altitude pour cet habitat, uniquement présentes sur le lac Chauvet. 13,4 ha (1,9 % du site)	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations)	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation du sol	Ne pas amender
5130 Formations à Genévrier commun sur landes ou pelouses calcaires	Formations à Genévrier commun des plaines et montagnes, résultant le plus souvent de l'évolution des pelouses maigres assez sèches à sèches sur calcaire (abandonnées ou encore pâturées), voire parfois des	Mauvais / bon Landes à Genévrier commun sur roche granitique, peu représentées sur le site. 0,4 ha (0,1 % du site)	Création de carrières	Eviter
			Reboisements artificiels	Ne pas planter
			Fermeture du milieu par les ligneux ou au contraire surpâturage	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif (hors des périodes de végétation favorisant la régénération de la strate

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	landes basses à Callune et Ajonc nain.			herbacée) ou interventions ponctuelles d'éclaircissage afin de permettre la régénération des fourrés (gyrobroyage, dessouchage des arbres colonisateurs...)
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
6230* Formations herbeuses à Nard	Pelouses fermées à Nard des zones collinéennes ou montagnardes, en stations acides, assez sèches à sèches, caractérisées par une végétation très variée (sites remarquables par leur nombre d'espèces, non dégradés de façon irréversible par le surpâturage).	Mauvais / bon (moyen à défavorable pour les nardaies non classées) Assez typiques sur le lac Chauvet, avec une diversité d'espèces importante. La plupart des nardaies du site ne sont pas typiques car trop basses en altitude et donc appauvries, comme à Lajoux et sur la zone humide de l'Arbre. 45 ha (6,4 % du site)	Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa) Fertilisation minérale, drainage, écobuage, piétinement	Maintenir le pâturage extensif (de l'ordre de 0,4 à 0,6 UGB/ha) Eviter ces pratiques
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / moyen Pelouses basses très diversifiées uniquement au-dessus de 1 000 m d'altitude. Répartition et surface limitées, sur le lac Chauvet, la montagne de Ginnes, la zone humide de l'Arbre, à Sougeat-la-Souze, Jouvion, Lajoux. Marais à Molinie, uniquement en dessous de 1000 m d'altitude, habitat le plus diversifié du site. Entités majoritairement concernées : Crespy-Greloux, Jouvion et Laspialade. 30,5 ha (4,4 % du site)	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines Colonisation par les bouleaux, saules, Pins sylvestres Perturbation de l'hydrologie par drainage	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines Maintien du caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / moyen Surtout à Sougeat-la-Souze et sur le lac Chauvet. 3,6 ha (0,5 % du site)	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / moyen, en déclin Les prairies du lac Chauvet, de la Morthe et certaines du lac de la Landie sont très bien conservées. Certaines prairies font la transition avec le 6410, comme à Crespy-Greloux. Forte responsabilité du site envers la préservation de cet habitat à la grande diversité floristique. 32,9 ha (4,7 % du site) pour les habitats 6510 et 6520	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs) Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa) Colonisation par les plantes invasives	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire) Eliminer les ligneux colonisateurs Eliminer
6520 Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par	Cf. 6510	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)		(ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs) Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa) Colonisation par les plantes invasives	Eliminer les ligneux colonisateurs Eliminer
7110* Tourbières hautes actives	Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)	Mauvais / généralement bon Un des plus riches habitats en espèces patrimoniales, et diversifiés. Retrouvé dans la majorité des entités, notamment sur le lac Chauvet où la surface couverte est de 14 ha. 26,7 ha (3,8 % du site)	Piétinement des buttes à sphaignes Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre) Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage, exploitation industrielle de la tourbe	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif Eviter ces pratiques
7120 Tourbières hautes dégradées	Tourbières hautes ayant subi des perturbations d'origine humaine en général (conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou la moindre abondance d'espèces typiques par rapport aux tourbières hautes actives), mais susceptibles de régénération naturelle dans un délai de 30 ans grâce à une gestion appropriée (restauration de l'hydrologie, de la végétation et de la capacité de formation de tourbe), à l'exclusion des sites à large proportion de tourbe dénudée, dominés par les cultures ou dont la végétation tourbeuse a disparu suite à la présence de bois fermés.	Inadéquat/ mauvais et dégradé (mais processus naturel pour la majorité des entités) Habitat le plus représenté sur le site. Entités principalement concernées : La Pignole, la montagne de Ginnes, La Cousteix, La Morthe et la zone humide de l'Arbre. 45,1 ha (6,4 % du site)	Piétinement des buttes à sphaignes Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre) Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage, exploitation industrielle de la tourbe	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif Eviter ces pratiques
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / plutôt bon Observé sur les bords des lacs de La Cousteix, du lac Noir, à La Pignole, La Landie ; forme les îlots du lac de l'Esclauze ; retrouvé dans les anciennes fosses de détournement des tourbières de La Morthe et de la montagne de Ginnes. Habitat très typique et bien représenté sur le site malgré une surface totale faible (supérieure à la moyenne régionale). 7,1 ha (1 % du site)	Piétinement des communautés végétales typiques Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre) Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage, exploitation industrielle de la tourbe	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif Eviter ces pratiques
7150 Dépressions sur substrats tourbeux	Communautés pionnières et constantes (rhynchosporées, rossolis, Lycopode inondé) sur tourbe humide ou sable parfois, se formant sur les zones décapées des tourbières, les endroits érodés (par ruissellement ou gel) des landes	Mauvais / très bon Bord des lacs de Lacoste et de la Pignole, aussi à Esparzeloux. Milieu très riche et bien représenté sur le site dont il	Piétinement des communautés végétales typiques Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet	
	humides et tourbières, les zones de fluctuation des mares pauvres en éléments nutritifs.	est l'un des joyaux. 3,6 ha (0,5 % du site)	Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage, exploitation industrielle de la tourbe	Eviter ces pratiques	
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / sans objet Végétation rase sur blocs granitiques, typique des paysages de l'Artense, mais peu représentée sur le site. 2,4 ha (0,3 % du site)	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages)	Mettre en défens les sites trop aboutis Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail	
			Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique	Nourrir le bétail en dehors de l'habitat	
			Envahissement par les ligneux	Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe	
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / bon Sapinières surtout dans le site (Hêtre présent aussi), couvrant une surface importante, formant des ensembles écologiques fonctionnels très intéressants par les micro-habitats qu'ils abritent. 45,9 ha (6,6 % du site)	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le mélange des essences	
				Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre	
				Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs	
				Ne pas planter d'essences non locales : résineux...	
				Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes	
				Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
				Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
Diminution / disparition au profit de la hêtraie-sapinière	Créer des corridors biologiques pour diminuer l'isolement de l'habitat				

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adeptes des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / stable Populations fragmentées. 10 individus observés sur 3 entités différentes : Sougeat-la-Souze, montagne de Ginnes et Lajoux ; mentionné aussi au lac Chauvet et à Laspiolade.	Drainage, assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Ne pas drainer ; enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif par des bovins (0.4 à 0.7 UGB à l'hectare)
			Amendements des pelouses et prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte	Ne pas amender
			Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps, rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)	Favorable Présence signalée dans la bibliographie.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
			Élimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire
4038 Cuivré de la bistorte	Petit papillon (23-27 mm d'envergure) relativement variable, mâle à reflet violet s'étendant largement sur le dessus brun et orange des ailes, femelle au reflet le plus souvent limité à une ligne de taches bleues brillantes sur le bord des ailes ; dessous des ailes antérieures orangé, avec des chevrons blancs et noirs limitant la marge orange des ailes. Relicte glaciaire adepte des lieux fréquentés par sa plante-hôte la Renouée bistorte : prairies marécageuses, bordures de tourbières, clairières humides et hautes herbes, en stations abritées, peu acides et proches de lisières forestières, jusqu'à 1800 m d'altitude.	Mauvais / bon, stable 80 individus observés à Sougeat-la-Souze et sur le lac Chauvet (population plus petite). Échanges probables entre ces 2 foyers fonctionnant certainement en métapopulation (groupe de populations séparées mais interactives). Vraisemblablement en limite ouest de répartition en Auvergne.	Drainage ; assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Ne pas drainer ; enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Ne pas amender
			Fauche des prairies pendant la période de développement larvaire	Agir en tenant compte du cycle de développement du papillon
			Travaux forestiers pendant la période de développement larvaire	
			Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
			Pollution de l'eau	Maintenir la qualité de l'eau
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable Indices de présence à Esparzeloux.	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Déboisement et aménagement des berges	Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conservier des habitats diversifiés
1386 Buxbaumie verte	Petite mousse surtout reconnaissable à sa grosse capsule (« fruit ») brun jaunâtre plus ou moins ovale (5-7 mm de long), insérée en oblique et par un renflement sur son pied, couverte de papilles irrégulières, se desquamant au milieu dans sa longueur et se détachant en automne (pied pouvant se maintenir d'une année à l'autre). Pionnière sur les bois pourrissants et fissurés non sur pied de conifères (sapins, pins, épicéas) et plus rarement de feuillus (chênes, Hêtre), en conditions ombragées et très humides (ubacs surtout), très rarement à même le sol.	Favorable / défavorable	Coupes rases provoquant des mises en lumière importantes et le dessèchement des stations	Constituer des flots de vieillissement (au moins un are par hectare), sans intervention sylvicole
		Présence sur le site limitée à la forêt de Gravières (2 stations humides et fraîches), dans une aulnaie et une sapinière où l'espèce est retrouvée sur des Sapins blancs en décomposition.	Exploitation des chablis diminuant la masse de bois mort dans les forêts et donc les supports potentiels	Maintenir des futaies irrégulières favorisant la persistance d'un couvert et de strates multiples
		Moins d'1 m2 (lac Noir)		Maintenir de gros troncs en travers des lieux humides et ruisselets
1393 Hypne brillante	Grande mousse à tige rampante à ascendante d'une dizaine de centimètres, aux rameaux de 1-2 cm couverts de feuilles allongées en forme de faux, de taille identique, bosselées et plissées ; teinte typique à l'état frais, jaune doré ou jaune verdâtre à brunâtre, avec des reflets métalliques à l'état sec. Adeptes des milieux ensoleillés plutôt dénudés et couverts d'une fine lame d'eau (peu acide à peu calcaire) : pâturages tourbeux très extensifs (dépressions entre les buttes de sphaignes), bas-marais à laïches, en petites plaques de quelques mètres carrés parfois.	Mauvais / défavorable inadéquat	Assèchement des marais par comblement ou drainage	Conservier les marais, bas-marais et tourbières
		Présence sur 3 entités du site : La Pignole (bas-marais soumis au pâturage), Laspialade et Sougeat-la-Souze dans des tremblants. Environ 10 m2 Rare en Auvergne.		Favoriser le maintien ou la création d'espaces plutôt dénudés et présentant une fine lame d'eau (étrépage / décapage)
1758 Ligulaire de Sibérie	Composée vivace de 40-150 cm, à tige simple et anguleuse, pourprée en bas, feuilles de la base ovales-triangulaires ou presque sagittées, très grandes (10-25 cm sur 7-20 cm), portées par un long pétiole engainant à sa base, feuilles de la tige peu nombreuses, plus petites et sessiles, fleurs jaunes en épi terminal un peu lâche. Adeptes des prairies tourbeuses et marécageuses, tourbières bordant les lacs, hautes herbes (grandes laïches, roseaux...) le long des ruisseaux et fossés, voire des saulaies-boulaies et des bas-marais alcalins, jusqu'à 1500 m d'altitude..	Inadéquat	Altération du réseau hydraulique	Gérer le réseau hydraulique existant par maintien et entretien des rases ou, au contraire, nivellement des drains et rases et mise en place d'un bouchon à l'aval
		Environ 5-10 m2 à 50 m2 avec quelques centaines de pieds (Sougeat-la-Souze)	Abreuvement du bétail dans les tourbières	Mettre en défens les zones tourbeuses
		Responsabilité très forte du site, unique population de l'Artense, dans une molinaie au sein du haut marais en fin d'évolution ; aussi mentionnée sur le lac Chauvet. En limite de répartition à l'ouest du parc des Volcans.	Fertilisation minérale et organique, extraction de la tourbe, drainage, chaulage	Proscrire ces pratiques
1831 Flûteau nageant	Plante vivace glabre de 10-100 cm, aux longues tiges enracinées aux nœuds ; feuilles basales submergées et filiformes, formant des rosettes denses, celles de la tige flottantes et ovales (1-3 cm de long), portées par un long	Mauvais	Altération/destruction des zones humides (drainage, recalibrage des berges...)	Proscrire
		Différentes populations bordant le lac de l'Esclauze, au total plusieurs milliers de pieds couvrant plusieurs centaines de m2 ; présence mentionnée sur les lacs	Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant
			Chaulage des étangs	Ne pas chauler

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	pétiole et disparaissant l'hiver ; fleurs blanches tachées de jaune au centre, portées par de longs pédoncules naissant des nœuds de la tige, à 3(6) pétales arrondis. Adeptes des eaux stagnantes peu profondes et pauvres en nutriments, acides voire peu calcaires : lacs, étangs, mares, fossés et bras morts, parfois cours d'eau lents et ruisseaux à fond argilo-sableux, jusqu'à 1200 m d'altitude.	Chauvet, de Laspialade et de la Landie. Rare en Auvergne.	<p>Déracinement / arrachage par curage trop brutal de la vase, piétinement lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche...)</p> <p>Introduction de plantes invasives concurrentes</p> <p>Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs</p> <p>Pollution de l'eau</p>	<p>Rendre ces pratiques moins traumatisantes ou créer des zones d'exclusion</p> <p>Lutter par arrachage mécanique</p> <p>Favoriser le marnage annuel</p> <p>Ne pas polluer</p>

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Complexe de dépressions sur socle granitique accueillant des lacs naturels et des tourbières en très bon état de conservation (l'Artense concentre avec le Cézallier l'essentiel des tourbières d'intérêt patrimonial du parc régional). Des espèces d'influence atlantique sont observées (Rhynchospore blanc) et la présence de végétation rase sur blocs granitiques est unique en Auvergne. L'enjeu majeur concerne la préservation de l'intégrité et de la fonctionnalité des tourbières, dont la plupart sont abandonnées aujourd'hui :

- promouvoir une gestion adaptée des zones humides ;
- mettre en œuvre une gestion agricole respectueuse des enjeux environnementaux sur les espaces ouverts du bassin versant (risques d'écobuage et de pâturage mal adaptés et surtout de ruissellement des intrants) ;
- favoriser les pratiques sylvicoles compatibles avec l'intérêt patrimonial des habitats et des espèces (risques de coupes rases et reboisements) ;
- concilier la valorisation du site avec le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

- Promouvoir une gestion adaptée des zones humides

- 1- Maintenir le niveau hydrique des plans d'eau et l'alimentation en eau des zones humides ;
- 2- Favoriser le pâturage extensif et/ou la fauche sur certaines parties de zones humides ;
- 3- Préserver les zones les plus fragiles ;
- 4- Limiter les dégradations du milieu liées aux surpiétinements et aux passages d'engins motorisés ;
- 5- Rajeunir certaines tourbières.

- Mettre en œuvre une gestion agricole respectueuse des enjeux environnementaux sur les espaces ouverts du bassin versant

- 1- Préserver les prairies diversifiées du bassin versant ;
- 2- Reconquérir les espaces agricoles abandonnés.

- Favoriser les pratiques sylvicoles compatibles avec l'intérêt patrimonial des habitats et des espèces

- 1- Développer une gestion sylvicole adaptée à la fragilité des zones humides et des espèces d'intérêt patrimonial ;
- 2- Favoriser les forêts diversifiées.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1802.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site de la DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

Site des services de l'Etat du Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA)

Document d'objectifs et document de synthèse « site Natura 2000 FR8301039 « Artense » »

Charte Natura 2000 « site FR8301039 « Artense » »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

Julien CHAMBONNIERE

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr

Version 2016

